



Extrait du SNES Dijon

<http://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4224>

Stage syndical : AGIR dans l'établissement

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - A la Une dans l'Yonne -



Date de mise en ligne : jeudi 11 octobre 2012

Description :

« Laisser faire » ou « AGIR collectivement » dès maintenant dans nos établissements ?

SNES Dijon

Dans notre métier d'enseignant, au quotidien, les embûches ont tendance à se multiplier et viennent perturber l'enseignement serein de notre discipline à nos élèves !

- ▶ **heures supplémentaires imposées,**
- ▶ **organisations horaires aberrantes,**
- ▶ **crédits pédagogiques serrés,**
- ▶ **livret de compétences rempli ou non ?**
- ▶ **renforcement des hiérarchies locales...**

Bien des ennuis que nous rencontrons quotidiennement dans les établissements trouvent leurs racines bien en amont dans l'année scolaire et ne peuvent être compris - et anticipés ! - qu'en maîtrisant mieux son fonctionnement :

- ▶ DHG et TRMD,
- ▶ répartition heures postes et HSA,
- ▶ Budget de l'établissement,
- ▶ Fonctionnement du CA,
- ▶ Conseil pédagogique,
- ▶ Autonomie de l'établissement,
- ▶ Rôle du chef d'établissement, de l'IPR,
- ▶ Relations Vie scolaire (CPE, AED) et profs, ...

**Tout ça ne vous parle pas ou assez peu ?
Vous n'y comprenez plus rien depuis quelques années ?**

Votre chef d'établissement vous affirme des choses qui vous semblent curieuses ?

Pas de panique !

Venez pour en discuter et trouver quelques explications !

Inscrivez-vous au STAGE AGIR DANS L'ÉTABLISSEMENT du 30 novembre

Post-scriptum :

Inscriptions avant les vacances de Toussaint : le stage a lieu le 30 novembre

Modèle de lettre à adresser au Recteur pour l'autorisation d'absence en PJ.